



SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs,
professeurs des écoles, psyEN et AESH du 1er degré
des Bouches du Rhône

FORCE OUVRIERE

📍 Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux

CS 20540 13232 Marseille Cedex 01

☎ 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13

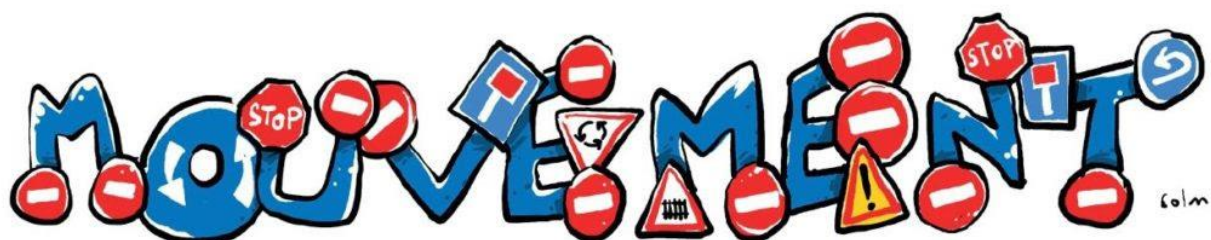
✉ contact@snudifo13.org

inFO FLASH

dimanche 3 mai 2026

MOUVEMENT 2026

Fermeture du serveur



Le serveur MVT1D ferme ce lundi 4 mai à 14h

*N'attendez pas le dernier moment pour finaliser
votre mouvement !*

Rappels

1. Vos vœux sont automatiquement enregistrés dans MVT1D
2. Nous vous conseillons d'étudier votre fiche de synthèse PDF, afin de garder une trace de votre mouvement
3. N'oubliez pas de rentrer vos éléments de bonification dans l'onglet "Élément de bonification" (ex: 800 points de handicap si vous avez eu la confirmation par courrier, autorité parentale conjointe, parent isolé ou rapprochement de conjoint)
4. Parallèlement, vous devez envoyer vos justificatifs via ce.dpe13-mouvement@ac-aix-marseille.fr avant le 4 mai

Tous les documents pratiques du SNUDI FO 13 restent accessibles librement et gratuitement sur notre site internet, à la page spéciale "Mouvement en cours"

[Lien vers la page
spéciale du
mouvement](#)

Info importante

Des collègues placés en **CITIS** à la suite d'un accident de service depuis **plus de 12 mois** ont découvert, de manière fortuite, la perte de leur poste à titre définitif, celui-ci ayant été inscrit au mouvement comme « poste vacant ». Ils se trouvaient ainsi contraints de participer au mouvement afin d'obtenir une nouvelle affectation pour la rentrée 2026.

Si cette procédure peut trouver un fondement réglementaire, ses modalités de mise en œuvre sont contestables. En effet, tout agent doit être formellement informé de sa position administrative avant l'ouverture

du serveur du mouvement, conformément à l'article L211-2 du Code des relations entre le public et l'administration.

Le SNUDI-FO 13 est intervenu directement auprès du DASEN pour rappeler cette obligation de notification et exiger l'annulation des décisions prises.

À la suite de cette intervention, le DASEN a confirmé que les collègues concernés conservent finalement leur poste et leur ancienneté et ne sont donc pas tenus de participer au mouvement 2026.

En conséquence, les postes initialement signalés comme « vacants » dans la liste publiée ne doivent pas être considérés comme tels.

Pour toute question, contactez vos élus SNUDI FO 13 à la CAPD



**Franck
NEFF**
Brigade REP+
Marseille 14ème
07.62.54.13.13



**Laurence
ROUVIERE**
Adjointe
Marseille 14ème
06.27.02.14.16



**Sandra
LOPEZ**
Adjointe
Arles
06.27.34.73.17



**Cécile
BOULAY**
Brigade
Allauch
06.38.03.70.13



**Julie
BESSE**
Directrice
Marseille 15ème
06.56.77.35.62



**Nicolas
BOILEAU**
Brigade REP+
Marseille 14ème
06.22.75.23.84

**C'est le moment d'adhérer ou de réadhérer
au SNUDI FO 13 pour l'année 2026**



C'EST NOUVEAU!

**Vous pouvez désormais utiliser
HelloAsso pour adhérer en ligne
au SNUDI FO 13 et régler par
CB en une seule fois !**

[Adhérer en ligne
par CB](#)

[Télécharger le
bulletin 2026](#)

**Le syndicat ne peut pas fonctionner sans la solidarité de ses
adhérents. Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de**

droits !

RAPPEL : Vous recevrez votre reçu fiscal en janvier 2027 et vous pouvez **déduire 66% de votre cotisation** dans votre déclaration d'impôt 2027 (revenus les revenus 2026)

Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.



Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
email : contact@snudifo13.org

